

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	14 décembre 2016	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	14 décembre 2016	communautaires
		En exercice: 50
		Présents : 43
		Votants : 47

Séance du 20 décembre 2016

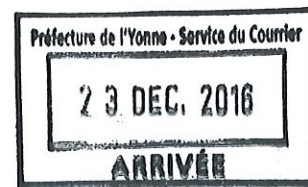
Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt décembre deux mille seize à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY (suppléant de M. Lionel BOUTIN), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy Bourras, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Laurent RIOTTE, procuration à M. Nicolas SORET,
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
M. Serge BLOUET, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART,
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Alain PETER
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU
M. Patrice CHASSERY
M. Gilles Maxime POIBLANC



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : modalités d'accueil des usagers à la déchèterie de Joigny et Saint-Julien-du-Sault

Objet : modalités d'accueil des usagers à la déchèterie de Joigny et Saint-Julien-du-Sault

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les compétences exercées par la Communauté de Communes du Jovinien, notamment « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés »,

Considérant que pour la bonne gestion des flux lors des dépôts à la déchèterie de Joigny et de Saint-Julien-du-Sault, il est nécessaire de fixer les modalités d'accueil des usagers,

Considérant que ces modalités doivent être simples pour les gardiens de ces deux structures,

Considérant qu'il est indispensable d'agir sur les volumes déposés :

- . **les particuliers** : 3 passages par jour (sans limite de volume)
- . **les collectivités de la CCJ** : pas de limite (pour la bonne gestion des flux, contacter le gardien avant dépôt)
- . **les professionnels** :
 - . 1 passage gratuit par semaine puis défacturé sur crédit si passage supplémentaire (créditer le badge)
 - . limité à 3 m3 par passage
 - . pour les passages supplémentaires : créditer sur le badge : 8 passages pour un coût de 150 €.

Vu la réunion de la commission « déchèterie » le 30 novembre 2016,

Vu la réunion du conseil des Maires, le 8 décembre 2016,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

approuve les conditions d'accueil des usagers relatives aux volumes déposés :

- . **les particuliers** : 3 passages par jour (sans limite de volume)
- . **les collectivités de la CCJ** : pas de limite (pour la bonne gestion des flux, contacter le gardien avant dépôt)

approuve le tarif fixé pour les professionnels :

- . **les professionnels** :
 - . 1 passage gratuit par semaine puis défacturé sur crédit si passage supplémentaire
 - . limité à 3 m3 par passage
 - . pour les passages supplémentaires : Créditer sur le badge : 8 passages pour un coût de 150 €.

autorise le président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier.

Date de réception
par la Préfecture : 23/02/06

date de publication : 23/02/06



Pour copie conforme,
Pour le Président,
Le Délégué,
Catherine DECUYPER

